



The Standing Committee on Justice and Legal Affairs has the honour to present its

Le Comité permanent de la justice et des questions juridiques a l'honneur de présenter son

SEVENTH REPORT

SEPTIÈME RAPPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, October 18, 1994, your Committee has considered Bill C-41, An Act to amend the Criminal Code (sentencing) and other Acts in consequence thereof, and has agreed to report it with the following amendments:

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 18 octobre 1994, votre Comité a étudié le projet de loi C-41, Loi modifiant le Code criminel (détermination de la peine) et d'autres lois en conséquence, et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes :

Clause 6

Article 6

Strike out line 36, on page 7, and substitute the following therefor:

Retrancher la ligne 40, à la page 7, et la remplacer par ce qui suit :

"or 717.3 may not be introduced into evidence, except for the purposes set out in paragraph 721(3)(c)."

« plication des mesures de rechange, sauf si le dossier est produit à l'égard des éléments mentionnés à l'alinéa 721(3)c). »

In the French version only, strike out line 46, on page 7, and substitute the following therefor:

Dans la version française seulement, retrancher la ligne 46, à la page 7, et la remplacer par ce qui suit :

"sanctions justes visant un ou plusieurs des objectifs suivants:"

« sanctions justes visant un ou plusieurs des objectifs suivants : »

Strike out lines 27 to 29, on page 8, and substitute the following therefor:

Retrancher les lignes 28 à 32, à la page 8, et les remplacer par ce qui suit :

"race, national or ethnic origin, language, colour, religion, sex, age, mental or physical disability, sexual orientation or any other similar factor, or"

« préjugés ou de la haine fondés sur des facteurs tels que la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la déficience mentale ou physique ou l'orientation sexuelle, »

In the French version only, strike out lines 6 and 7, on page 9, and substitute the following therefor:

Dans la version française seulement, retrancher les lignes 6 et 7, à la page 9, et les remplacer par ce qui suit :

"tutives applicables qui sont justifiées dans les circonstances, plus"

« tutives applicables qui sont justifiées dans les circonstances, plus »

Strike out lines 31 to 33, on page 14, and substitute the following therefor:

Retrancher les lignes 31 à 33, à la page 14, et les remplacer par ce qui suit :

"court"

« le tribunal : »

Strike out line 44, on page 14, and substitute the following therefor:

Retrancher la ligne 42, à la page 14, et la remplacer par ce qui suit :

"guilty and pleads guilty, if the court has jurisdiction to try those charges, and shall deter--"

« considération toutes les autres accusations, relevant de sa compétence, »

In the French version only, strike out lines 18 to 20, on page 19, and substitute the following therefor:

Dans la version française seulement, retrancher les lignes 18 à 20, à la page 19, et les remplacer par ce qui suit :

"nément maximal de deux ans, ordonner que le délinquant se"

« nement maximal de deux ans, ordonner que le délinquant se »

Strike out lines 21 and 22, on page 21, and substitute the following therefor:

Retrancher la ligne 21, à la page 21, et la remplacer par ce qui suit :

"service over a period not exceeding eighteen months;"

« d'une période maximale de dix-huit mois; »

In the French version only, strike out line 17, on page 22, and substitute the following therefor:

Dans la version française seulement, retrancher la ligne 17, à la page 22, et la remplacer par ce qui suit :

"est libéré sous condition, à la fin de sa"

« est libéré sous condition, à la fin de sa »

Strike out line 39, on page 22, and substitute the following therefor:

"and, after hearing the offender and one or both of the probation officer and the prose--"

In the French version only, strike out lines 11 and 12, on page 26, and substitute the following therefor:

"(i) le numérateur est la somme du montant impayé de l'amende et des frais et dépens de l'en--"

In the French version only, strike out line 44, on page 30, and substitute the following therefor:

"loi, la personne morale déclarée coupable d'une in--"

Strike out line 25, on page 33, and substitute the following therefor:

"amount is readily ascertainable;"

Strike out line 33, on page 33, and substitute the following therefor:

"where the amount is readily ascertainable; and

(c) in the case of bodily harm or threat of bodily harm to the offender's spouse or child, or any other person, as a result of the commission of the offence or the arrest or attempted arrest of the offender, where the spouse, child or other person was a member of the offender's household at the relevant time, by paying to the person in question, independently of any amount ordered to be paid under paragraphs (a) and (b), an amount not exceeding actual and reasonable expenses incurred by that person, as a result of moving out of the offender's household, for temporary housing, food, child care and transportation, where the amount is readily ascertainable."

Strike out lines 8 and 9, on page 37, and substitute the following therefor:

"service over a period not exceeding eighteen months;"

In the French version only, strike out lines 1 to 4, on page 40, and substitute the following therefor:

"(4) Le prétendu manquement est établi sur le fondement du rapport écrit de l'agent de surveillance, où figurent, le cas échéant, les déclarations signées"

Strike out line 9, on page 44, and substitute the following therefor:

"743.6 (1) Notwithstanding subsection 120(1)"

Add immediately after line 26, on page 44, the following:

"(2) For greater certainty, the paramount principles which are to guide the court under this section are denunciation and specific or general deterrence, with rehabilitation of the offender, in all cases, being subordinate to these paramount principles."

In the French version only, strike out line 18, on page 50, and substitute the following therefor:

"lance sous le régime de cette loi ou de la Loi sur les pri--"

In the French version only, strike out line 39, on page 50, and substitute the following therefor:

"lance prévue par cette loi ou la Loi sur les prisons et"

Strike out lines 6 and 7, on page 55, and substitute the following therefor:

"sentenced to imprisonment for two years or more and holds, at the time that"

Retrancher la ligne 39, à la page 22, et la remplacer par ce qui suit :

« du délinquant d'une part et du poursuivant et de l'agent de probation, ou de l'un de ceux-ci, d'autre part : »

Dans la version française seulement, retrancher les lignes 11 et 12, à la page 26, et les remplacer par ce qui suit :

« (i) le numérateur est la somme du montant impayé de l'amende et des frais et dépens de l'en-- »

Dans la version française seulement, retrancher la ligne 44, à la page 30, et la remplacer par ce qui suit :

« loi, la personne morale déclarée coupable d'une in-- »

Ajouter immédiatement à la suite de la ligne 35, à la page 33, ce qui suit :

« c) dans le cas où les blessures corporelles ou la menace de blessures corporelles infligées par le délinquant à une personne demeurant avec lui, notamment son conjoint ou un de ses enfants, sont imputables à la perpétration de l'infraction ou à l'arrestation ou à la tentative d'arrestation du délinquant, verser, indépendamment des versements prévus aux alinéas a) ou b), des dommages-intérêts non supérieurs aux frais d'hébergement, d'alimentation, de transport et de garde d'enfant réellement exposés par une telle personne pour demeurer ailleurs provisoirement, si ces dommages peuvent être facilement déterminés. »

Retrancher la ligne 9, à la page 37, et la remplacer par ce qui suit :

« d'une période maximale de dix-huit mois; »

Dans la version française seulement, retrancher les lignes 1 à 4, à la page 40; et les remplacer par ce qui suit :

« (4) Le prétendu manquement est établi sur le fondement du rapport écrit de l'agent de surveillance, où figurent, le cas échéant, les déclarations signées »

Retrancher la ligne 9, à la page 44, et la remplacer par ce qui suit :

« 743.6 (1) Par dérogation au paragraphe 120(1) »

Ajouter immédiatement à la suite de la ligne 25, à la page 44, ce qui suit :

« (2) Il demeure entendu que les principes suprêmes qui doivent guider le tribunal pour l'application du présent article sont la réprobation de la société et l'effet dissuasif, la réadaptation du délinquant étant, dans tous les cas, subordonnée à ces principes suprêmes. »

Dans la version française seulement, retrancher la ligne 18, à la page 50, et la remplacer par ce qui suit :

« lance sous le régime de cette loi ou de la Loi sur les pri-- »

Dans la version française seulement, substituer la ligne 39, à la page 50, et la remplacer par ce qui suit :

« lance prévue par cette loi ou la Loi sur les prisons et »

Retrancher la ligne 9, à la page 55, et la remplacer par ce qui suit :

« ment de deux ans ou plus »

Your Committee has ordered a reprint of Bill C-41 as amended, as a working copy for the use of the House of Commons at Report Stage.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 62, 64 to 69, 71 to 88, 91, 92 and 93 which includes this Report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Votre Comité a ordonné la réimpression du projet de loi C-41 tel que modifié, pour servir de document de travail à l'usage de la Chambre des communes à l'étape du rapport.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatif à ce projet de loi (*fascicules nos 62, 64 à 69, 71 à 88, 91, 92 et 93 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Warren Allmand
WARREN ALLMAND,
Chair.

[SIGNATURE OF
VICE CHAIR
REMOVED FOR
PRIVACY REASONS
F. LAREAU
5/2/2010]